

Association of Seafood Producers

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le gouvernement fédéral doit s'occuper des questions relatives à la politique du Canada en matière de pêches. Dans le cadre d'un examen de la politique canadienne sur les pêches effectué en 1976, Roméo LeBlanc, alors ministre fédéral des Pêches, a écrit : « nous cherchons des moyens de résoudre ces problèmes et de créer une industrie en bonne santé et stable, une industrie capable d'apporter la prospérité et la sécurité à ceux qui y prennent part ». [traduction] Pourtant, la plupart des intervenants de l'industrie reconnaissent que cet objectif n'a pas été atteint. Le renouvellement de l'industrie de la pêche qui a débuté en 2006 est une bonne première étape; il faut maintenant faire davantage. Les pêcheurs devraient avoir plus de souplesse pour récolter les quotas de la manière la plus économique et la plus efficace. La politique ne devrait pas être conçue pour donner accès à l'AE, mais d'abord et avant tout pour assurer l'exploitation durable de la ressource. La politique canadienne sur les pêches est aussi inadéquate et contradictoire dans les différentes régions du pays. Les pêcheurs peuvent investir dans des usines de transformation et en être les propriétaires mais, aux termes de la politique sur la séparation de la flotte, les transformateurs ne peuvent pas investir dans des permis de pêche ni en être les titulaires. Toutefois, en C.-B., cette politique ne s'applique pas du tout et il existe de nombreuses exceptions à la politique dans l'Est du Canada, applicables au cas par cas. Une politique aussi discriminatoire n'a aucun fondement sur le plan économique ni au niveau de la gestion des pêches. La politique sur le propriétaire-exploitant est contradictoire en soi et mal réglementée. C'est davantage l'exception que la règle qui s'applique; beaucoup de pêcheurs ont pris la décision d'affaires d'engager des capitaines pour faire fonctionner leurs entreprises tandis qu'eux restent à terre. Il n'y a rien de mal dans ce modèle d'affaires et si c'est correct qu'un pêcheur agisse ainsi, pour quelle raison les autres Canadiens ne peuvent-ils pas en faire autant? De toute évidence, au Canada, le secteur de la pêche demeure sous-performant pour ce qui est de son apport à la richesse nationale. C'est l'argument fondamental en faveur du changement. Le gouvernement fédéral doit décider de régler les problèmes liés à l'organisation du secteur de la pêche. Les politiques qui datent de 1976 ne répondent pas bien à nos besoins. L'industrie ne peut pas attirer les capitaux voulus et, sans changement, il est de plus en plus difficile de faire travailler les gens dans une entreprise aussi saisonnière.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement canadien devrait maintenir ses efforts pour conclure des accords de libre-échange avec l'Union européenne. Un accord de libre-échange avec l'Europe, assorti de tarifs réduits, peut se traduire par une augmentation des exportations; il y a place pour la croissance à ce niveau parce que le marché européen est un marché hautement évolué et la consommation de produits de la mer par

personne y est élevée comparativement aux marchés américains et canadiens. De plus, l'Europe est aux prises avec un déficit commercial dans le secteur des produits de la mer, soit environ 4 millions de tonnes annuellement. Ils ont besoin de produits de la mer et ils ne peuvent pas s'approvisionner localement. Donc, la réduction ou l'abolition des tarifs peut signifier des débouchés nouveaux sur les marchés pour les producteurs de produits de la mer de Terre-Neuve-et-Labrador.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

Nous devons bâtir une structure de l'industrie des plus adaptables pour créer la richesse plutôt que de la dissiper. C'est ce que fait le modèle actuel des pêches tandis que ce devrait être le contraire. Nous considérons les pêches sous l'angle de la politique sociale tandis qu'il faudrait l'examiner sous l'angle du commerce international (la majeure partie de la production canadienne est exportée) et des affaires. Un des défis qui se posent à nous tient au fait que le modèle actuel crée de nombreuses possibilités d'emplois saisonniers à court terme. Aux problèmes liés au caractère saisonnier s'ajoutent les augmentations de la capacité de récolte et de transformation lorsque nous avons délaissé la pêche du poisson de fond pour exploiter plutôt les mollusques et crustacés au Canada atlantique. Nous avons besoin d'un modèle industriel qui peut s'autorationaliser à l'aide de capitaux privés et qui permet aux pêcheurs et aux transformateurs de prendre les meilleures décisions d'affaires – dans les limites du mandat du MPO en matière de gestion de la ressource. Nous ne pouvons pas et nous ne devrions pas utiliser les politiques sur les pêches comme un instrument d'ingénierie sociale. À en juger par la baisse du taux de natalité au Canada atlantique, cette façon de faire est un échec.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Je pense que nous revenons à ce qui a déjà été dit; moderniser la structure de la pêche de sorte que la pêche ne soit plus perçue sous l'angle de la politique sociale, mais plutôt comme le fondement véritable d'une entreprise, effectuer une meilleure gestion de la ressource halieutique, assurer de meilleurs revenus pour les participants moins nombreux et conclure des accords de libre-échange de sorte que les gens puissent se procurer des protéines issues de l'exploitation durable des populations sauvages et d'élevage de poissons et fruits de mer du Canada.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le plus important défi qui se pose à nous collectivement sera la pénurie de main-d'œuvre. Tous les ordres de gouvernement, les entreprises et les intervenants doivent s'unir pour régler ce problème. Malheureusement, au Canada atlantique, il y a des taux de chômage élevés, des industries saisonnières et un grand nombre de personnes ne travaillent pas « hors saison ». Nous avons besoin de divers instruments stratégiques pour encourager une hausse des taux de participation au marché du travail, par rapport aux industries saisonnières, et nous faisons donc notre part pour aider à surmonter ce défi fondamental.